



QUALITÉ : DE DATADOCK À LA CERTIFICATION UNIQUE, SOYEZ PRÊTS !

Indicateurs, éléments de preuve, démarche de certification : les exigences du nouveau référentiel national

Jeudi 4 avril 2019

MGEN - 3, square Max-Hymans, 75015 Paris, 13h30 à 17h30

La loi « Avenir professionnel » impose à tous les prestataires souhaitant bénéficier de fonds publics d'être certifiés au titre de la qualité.

Cette disposition s'appliquera, le 1^{er} janvier 2021, à tous les prestataires délivrant des actions de formation, de bilan de compétences, d'apprentissage (dans le cadre de contrats d'apprentissage) ou permettant la validation des acquis de l'expérience. Ils doivent donc dès maintenant se préparer à cette obligation de certification.

Suis-je concerné ? Quelle articulation du nouveau système avec Datadock ? Quelle prise en compte des certifications et labels qualité ? Que deviennent mes référencements ? Quel certificateur et quelle certification choisir ? Quels sont le prix et la durée d'une démarche de certification ? Quel est le niveau d'exigence des éléments de preuve ? Comment se passeront les audits ? Quelles spécificités selon les types d'actions ? Quelle est la portée des différents indicateurs ? Comment mesurer les évolutions nécessaires pour mon organisation ?

A l'heure où les textes réglementaires seront publiés, ce séminaire très opérationnel répondra aux questions que vous vous posez sur les attendus et les modalités pratiques de mise en œuvre des exigences qualité.

Programme

O bjectifs

- S'approprier les composantes du référentiel national qualité
- Comprendre les attendus et conditions d'audit de certification
- Identifier les évolutions nécessaires pour votre organisation

P ublics

- Les prestataires de développement des compétences : organismes de formation, CFA et sections par apprentissage, centres de bilan de compétences, prestataires indépendants

A nimation

Loïc Lebigre (Centre Inffo)

I ntervenants

- Stéphane Rémy (DGEFP).
- Représentants de certificateurs et du COFRAC

P rogramme prévisionnel

Les enjeux et les étapes de l'acte II de la qualité

- Objectifs, périmètre, prestataires concernés
- Calendrier et gestion de la période transitoire

Présentation du référentiel national

- Architecture
- Indicateurs
- Critères

Conditions et modalités d'audit

- Eléments de preuve
- Organisation des audits (périodicité, durée, ...)
- Adaptation des audits (type de prestataire, organisme multi-sites, organisme déjà certifié, etc.)

Contact commercial

Courriel : contact.formation@centre-info.fr

Tél. : 01 55 93 9183

